

A Nyon et Rolle, «la droite punit les habitants»

POLITIQUE Face au refus des élus du centre-droit d'augmenter les taux d'imposition, la conseillère d'Etat Béatrice Métraux répond que cette attitude pénalisera la population par la baisse des prestations.

PAR MARIE-CHRISTINE.FERT@LACOTE.CH

Sans surprise, à Nyon, les opposants à l'augmentation de 4 points du taux d'imposition ont officialisé hier la création d'un comité référendaire. A sa tête, un trio composé de trois présidents de groupe au sein du Conseil communal, à savoir Yves Gauthier-Jaques pour le PLR, Sacha Soldini pour l'UDC et Olivier Triplet pour les Vert'libéraux. Ils espèrent collecter d'ici le début de l'année les signatures nécessaires à la tenue d'un référendum contre le passage de l'impôt de 61 à 65 points.

A Rolle, mardi soir, le PLR et les Vert'lib ont également exprimé leur mauvaise humeur en refusant l'augmentation de 8 points du taux d'imposition, chiffre formulé par la Municipalité pour compenser les pertes de recettes fiscales consécutives à la mise en place de la RIE III vaudoise (lire ci-dessous).

Dans les deux cas, les partis bourgeois veulent envoyer un message fort au canton pour exprimer leur désaccord face à des prélèvements pour les charges cantonales qu'ils qualifient d'excessifs.

«La droite veut donner une leçon au canton, mais en refusant ces augmentations d'impôts, ce sont les habitants des

communes concernées qu'elle punit en détériorant les prestations», regrette Béatrice Métraux. Si la conseillère d'Etat, en charge du dossier, entend la colère venant de ces communes, elle souligne aussi que leurs taux d'imposition sont parmi les plus bas du canton. Entre la mise en place de la RIE III vaudoise et la dernière réforme péréquative, complète la ministre, les commu-

“
Dans un canton
de 800 000 habitants,
tout le monde
doit être solidaire.”
BÉATRICE MÉTRAUX
CONSEILLÈRE D'ÉTAT

nes savaient que cette année 2019 serait difficile. «Certains ont anticipé», constate l'élue écologiste qui rappelle aussi que pour la RIE III, le Conseil d'Etat a prévu une enveloppe de 50 millions qui doit être validée par le Grand Conseil.

Péréquation obsolète

Si Béatrice Métraux reconnaît que le système péréquatif ac-



Selon Béatrice Métraux, les communes savaient que 2019 serait une année difficile. MICHEL PERRET

tuel est en bout de course, elle invite les élus à participer à un forum le 30 novembre pour plancher sur son devenir. «Dans un canton de 800 000 habitants, tout le monde doit être solidaire», conclut la ministre. Par ailleurs, le Conseil d'Etat a répondu au manifeste signé en août dernier par les syndicats du district de Nyon pour protester contre les pon-

ctions opérées sur les revenus fiscaux.

«Il faut être réaliste, quand vous évoquez le montant du déficit budgétaire de Nyon avec des conseillers d'Etat, ils vous répondent que notre taux d'imposition est trop bas», note Daniel Rossellat. Le syndic de Nyon est monté au front à plusieurs reprises pour dénoncer les conséquences de

la RIE III vaudoise sur les finances de sa commune. Dans un tweet, il juge «démagogique» la démarche du comité référendaire. Lors du Conseil communal de lundi soir, soulignant que tous les municipaux, y compris ceux de droite, étaient favorables à cette hausse de 4 points, il avait lancé aux élus des trois partis du centre-droit qu'il ne

fallait pas qu'ils espèrent «que leurs larmes puissent émouvoir le canton. Même avec ces 4 points de plus, Nyon restera la ville vaudoise avec le taux d'imposition le moins élevé».

Prélèvement insupportable

A contrario, la présidente de l'Association de communes vaudoises (AdCV), la Rolloise Josephine Byrne Garelli, comprend l'exaspération de ses collègues du PLR. «Les prélèvements du canton sont insupportables», insiste la députée. Qui reprend la citation du préfet Jean-Pierre Deriaz lors des dix ans du district de Nyon le 6 octobre dernier: il avait déclaré que cette région était le «coffre-fort du canton!»

A la tête de l'AdCV, elle a évoqué à maintes reprises ces questions avec les autorités cantonales. «Le vrai problème, c'est la facture sociale. Les communes du district sont solidaires, mais le modèle va trop loin et il faut le simplifier». Pour cette élue PLR, le canton doit injecter de l'argent.

«Une réforme de la péréquation est prévue pour 2022, mais les cas de Rolle et de Nyon prouvent que l'on ne pourra pas tenir aussi longtemps!», affirme l'ancienne municipale.

Bagarre autour d'une hausse d'impôts refusée

ROLLE L'alliance PLR-Vert'libéraux a refusé la hausse du taux d'imposition proposée par l'exécutif. Les rose-vert ont quitté la salle.

Coup de théâtre lors de l'assemblée du Conseil communal de mardi soir: les 22 membres du groupe rose-vert quittent la salle avant même le vote final sur le taux d'imposition. «Le groupe rose-vert est consterné par le résultat de ce vote (ndlr: sur deux amendements), il se retire et laisse la droite face à ses responsabilités», lance Lucia Suvà, cheffe de groupe. C'est le vote sur deux propositions d'amendements qui a mis le feu aux poudres car il prédisait déjà quel serait le résultat final.

Au cours du débat, le groupe socialiste avait déclaré soutenir une hausse du taux d'imposition de 8 points, ainsi que de l'impôt foncier (qui serait passé de 1.0 % à 1.3 %) proposée par la Municipalité tandis que l'al-

liance PLR-Vert'libéraux, membres du Groupe PLR, auteurs d'un rapport de minorité de la commission des finances, ont ainsi proposé d'amender le préavis et de rester au taux actuel, soit 59,5% et 1 pour mille pour l'impôt foncier. Un autre amendement proposait le statut quo uniquement sur l'impôt foncier.

Le résultat du vote, demandé à bulletins secrets par Lucia Suvà, était clair: La droite approuvait par 29 oui l'amendement qui proposait un taux à 59,5% et 1 pour mille d'impôt foncier, tandis que le groupe rose-vert s'y opposait par 22 voix. Même chose pour le second amendement. Et le groupe rose-vert de quitter immédiatement la salle. Une action de protestation qui n'a pas empêché le Conseil de voter

le quorum était toujours atteint. Du coup, le préavis a été approuvé par 28 oui, 2 non (les deux socialistes encore présents, soit le président et un scrutateur) et une abstention. Le taux restera à 59,5% et l'impôt foncier à 1 pour mille.

Discuter avec le canton?

«Ce n'est pas une surprise, réagissait le syndic Denys Jaquet à l'issue de la séance. Il y a eu des échos en ce sens. C'est la démocratie qui s'est exprimée ce soir (ndlr: mardi). Mais je suis surpris, toutefois, car l'on parle d'un sacré trou dans les finances communales. Nous allons devoir recourir à l'emprunt pour faire tourner le ménage communal.» Pour 2019, le déficit est estimé à 9,8 millions au taux actuel de 59,5% avec une

ne reste qu'à faire pression sur la future péréquation, c'est peut-être cela qui nous sauvera», a conclu le syndic.

Le chef de l'exécutif, même s'il a apprécié la proposition de la droite d'aller ensemble discuter avec le Conseil d'Etat, ne se fait pas beaucoup d'illusions. Car l'alliance PLR-Vert'libéraux a notamment motivé son refus de toute hausse en arguant que les prélèvements décidés par le canton étaient devenus insupportables. «C'est le moment de donner un signal au canton, le système péréquatif est arrivé dans le mur», a affirmé le PLR Christian Joly, cosignataire du rapport de minorité. Et certains élus de droite de tancer la Municipalité sur son absence d'action auprès de l'Etat, malgré ses critiques envers sa stratégie «incompréhensible». Autre argument avancé par le camp bourgeois, les trop nombreuses incertitudes et inconcuses qui planent encore sur l'importance du déficit futur.

Dettes transmises aux générations futures

Quant aux socialistes, ils ont immédiatement réagi à l'issue du Conseil par le biais d'un



Les impôts des Rollois n'augmenteront pas en 2019. ARCHIVES LA CÔTE

«La droite fait porter la dette sur le dos des futures générations de Rolloises et de Rollois», ont-ils affirmé notamment. Sans compter, ajoutent-ils, un impact sur la réalisation de futures infrastructures publiques qui prendront du retard. Et quid des investissements d'urgence, s'interrogent-ils?

Le fossé entre la droite et la gauche s'est creusé un peu plus mardi soir. En préambule aux débats qui ont duré près de deux heures, le chef de l'exécu-

tion sacrée, aujourd'hui nous sommes désunis sur la question. Cela va être difficile de gagner la bataille pour sauver nos finances.»

La Municipalité demandait une hausse du taux d'imposition en raison d'une forte diminution des entrées fiscales de la commune prévue pour ces prochaines années. En cause, notamment, la mise en vigueur de la réforme fiscale de l'imposition des entreprises (RIE III), la hausse de la charge némativale et le ramatriement